

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 OCTOBRE 2021**

SEANCE DU 6 OCTOBRE 2021

Le Conseil municipal de la Commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas BEAURE, Maire.

Membres du conseil municipal Nicolas BEAURE, Claude VIESSANT, Corentin LE BOUQUIN, Caroline RATELADE, Marie-Claude MILITON, Richard AUBERT, Olivier BERGER, Mathieu FERRY, Nicole HEBRARD, Chloé HEURTEUR, Vanessa LEITE, Philippe POURSIN, Vincent SCHMITT, Cécile TARRADE, Bernard VELLETT.

Absent excusé : Mathieu FERRY, Chloé HEURTEUR, Cécile TARRADE, Philippe POURSIN,

Procuration : Mathieu FERRY donne procuration à Claude VIESSANT

Cécile TARRADE donne procuration à Vincent Schmitt

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

Date de la convocation :

1^{er} octobre 2021

Secrétaire de séance :

Vanessa LEITE

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2021

Le procès-verbal du 16 septembre 2021 est validé par les membres présents et ceux engageant leur pouvoir sans modification.

Voté à l'unanimité.

PROJET D'ECOLE : LANCEMENT DE LA CONSULTATION DU MAITRE D'ŒUVRE ET CHOIX DU TYPE DE MARCHE

Vu le projet retenu de fusion des deux écoles,

Vu le montant estimé du marché de maîtrise d'œuvre en dessous du seuil de 5 350 000 € HT,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'engager la consultation selon une procédure adaptée énumérée aux articles R. 2124-1 et R. 2323-4 du code de la commande publique.

1 ABSTENTION, 2 VOIX CONTRE, 10 VOIX POUR.